

Décision n°2023-130
Portant nomination du jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon du 1er décembre 2023

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon,

*Vu l'article L 712-2 du code de l'éducation ;
Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;
Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du Président de l'École normale supérieure de Lyon – M. Emmanuel TRIZAC ;*

Décide

Article 1 : Membres du jury ayant voix délibérative :

Le jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon est composé de :

Son Président :

- Emmanuel Trizac, Président de l'ENS de Lyon

La vice-présidente aux Études :

- Emmanuelle Boulineau

La vice-présidente Recherche :

- Christine Détrez, vice-présidente Recherche LSH

Les directeurs de départements de formation ou leurs représentants :

- | | |
|-----------------------|--|
| • Chloé Journo | directrice adjointe du département de Biologie |
| • Agilio Padua | directeur du département de Chimie |
| • Jean-Philippe Magué | directeur adjoint du département Education et Humanités numériques |
| • Sophie Hatte | directrice du département d'Economie |

Modalités de recours contre la présente décision : En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon.



- Yves Robert directeur du département d'Informatique
- Anne Pellois représentant le directeur du département Lettres et Arts
- Vanessa Guignery directrice du département Lettres, Langues et civilisations étrangères
- Laurent Berger directeur du département de Mathématiques
- Francesca Chillà directrice adjointe du département de Physique
- Laurent Lavaud directeur du département des Sciences Humaines
- Sylvain Parent directeur du département des Sciences Sociales
- Samuel Angiboust directeur du département des Sciences de la Terre et des Planètes

L'adjointe de la Vice-présidente aux Etudes :

- Isabelle Baudino adjointe en charge de la Formation et des carrières en LSH

La responsable du diplôme de l'ENS de Lyon :

- Isabel Colon de Carvajal

Article 2 : Personnes invitées n'ayant pas voix délibérative

Peuvent assister au jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon, sans toutefois prendre part au délibéré, les personnes suivantes :

- Christine Boccingher responsable du service des Études et de la scolarité
- Peggy Garcia responsable du bureau licence/master LSH
- Aurélie Cochat responsable du bureau licence/master SEE
- Agnès Gayot gestionnaire de scolarité
- Fariza Iskandarova gestionnaire de scolarité

Article 3 : Entrée en vigueur

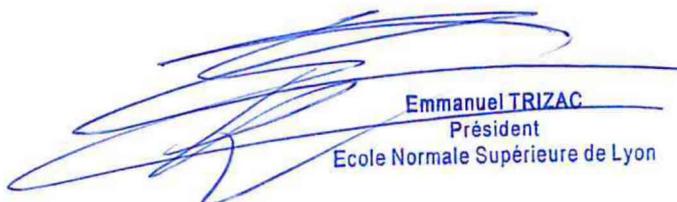
La présente décision entre en vigueur à compter de sa notification aux personnes intéressées et de sa publication sur le site institutionnel de l'école.

Article 4 : Exécution de la décision

Le directeur général des services de l'Ecole normale supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 15 novembre 2023

Emmanuel TRIZAC



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon